



Association Pères Mères Enfants Solidaires

C.P. 312 CH-1224 Chêne-Bougeries / Genève
Site Internet : www.kiombo.com/pmes/index.html
E-mail : leilapellissier@bluewin.ch

Monsieur le Conseiller d'Etat
Pierre-François UNGER
14, rue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 3984
1211 Genève 3

Concerne : La psychiatrie à Genève

Genève, le 20 janvier 2010

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Aujourd'hui, j'aimerais vous entretenir de la psychiatrie qui est un réel problème dans bien des pays, et à Genève en particulier.

Différentes études relatent la dangerosité de certains psychotropes, et les révélations sur les risques de suicides liés aux SSRI ont alimenté récemment les médias. Il semblerait que cela ait peu changé l'attitude de certains psychiatres que ce soit à Belle-Idée, dans les CTB ou qu'ils soient indépendants.

Je n'ai aucun doute que ce problème vous touche, mais pour vraiment réaliser l'ampleur du problème, il est nécessaire d'enquêter sans parti pris, sur ce qui se passe réellement à l'intérieur de la psychiatrie.

Inexorablement, les décompensations des patients les reconduisent d'hospitalisation en hospitalisation et des médecins indépendants s'inquiètent au plus haut point de ce constat. Pas assez d'efforts ne sont faits pour sortir de ce cercle vicieux.

Nous aimerions que vous puissiez vous rendre un jour à Belle-Idée, sans annoncer votre venue au préalable, pour être le témoin visuel et auditif de ce qui s'y passe. Ou bien que vous puissiez faire une investigation honnête, en interrogeant les infirmières, les aides, et le personnel, en les assurant de les protéger contre toutes représailles. Vous seriez vraiment surpris d'y découvrir une arrogance, un sentiment de toute puissance chez certains psychiatres, un manque

d'humanité, et un non-respect pour les droits des patients (tel que le consentement éclairé de ces derniers ou de leur référent).

Pourtant c'est probablement ces patients qui auraient le plus besoin d'humanité, pour qu'ils aient une chance de sortir de leur condition. C'est pourquoi un soin tout particulier devrait être donné à la prise en charge du patient et à sa dignité, mais aussi à la courtoisie montrée à l'entourage ou au référent médical.

Pour ma part, j'ai été horrifiée de ce que j'y ai découvert, malgré les dires du personnel, apparemment bien intentionné, mais dans l'obligation de suivre les ordres des psychiatres. J'ai noté que le Dr K a menti devant quatre témoins (deux infirmières et deux stagiaires), affirmant n'avoir pas prescrit de neuroleptique à un patient qui n'en voulait pas, sauf un médicament pour dormir.

Après trois jours, la personne a quitté la clinique, le Dr Kxxxxxx affirmant que le patient allait parfaitement bien. Les réactions qui suivirent furent dramatiques. Le médecin traitant (Dr Damien Roth) m'apprit que le Dr K. avait donné du Zyprexa à l'insu du patient. Ce médicament a rempli sa mission dévastatrice au cours de la même semaine. Je vous tairais les dramatiques effets secondaires et le retour du patient en clinique.

Vous pensez qu'il s'agit d'un cas isolé ? Notre association a dû faire face à de nombreuses situations similaires, au point que j'en suis arrivée à croire que Belle-Idée est une zone de non-droit. Certes le mot est fort, mais l'image donnée vis-à-vis de l'extérieur par certains psychiatres est en nette contradiction avec leur attitude vis-à-vis des patients.

Je suis consciente que vous avez déjà mené d'importantes réformes dans le domaine de la santé, et particulièrement dans la psychiatrie, mais le problème est plutôt que les garde-fous ne semblent pas être suffisamment appliqués, pour éviter qu'une certaine impunité règne.

Pourquoi ne pas suivre l'exemple du CHUV à Lausanne dont le but premier est d'effectuer des analyses pour déceler un éventuel manque de vitamines au lieu d'administrer systématiquement des psychotropes beaucoup plus dangereux pour le système neurovégétatif de l'individu ? (émission de la TSR), ou s'inspirer aussi du programme **Soteria** qui a fait ses preuves à Berne et aux Etats-Unis ?

Je laisse ces lignes à votre appréciation, tout en me permettant de vous rappeler qu'en Italie les asiles psychiatriques ne sont plus d'actualité. La société et la conjoncture créent des situations suffisamment difficiles, et pourtant on remarque que l'état des patients se trouve souvent aggravé par des antidépresseurs et des neuroleptiques.

En vous remerciant de l'attention que vous prêterez à ces lignes, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, en mes respectueux sentiments.

Elisabeth Pellissier

Réponse de Monsieur UNGER (3.2.2010)

Votre lettre a été transmise, pour raisons de compétence, à M. Bernard Gruson, directeur général des Hôpitaux universitaires de Genève. (HUG)

Autrement dit, on passe la main au suivant, alors que ces cas sont récurrents et qu'un Conseiller d'Etat devrait personnellement exiger une enquête interne dans cette clinique.

16 février 2010